

23 avril 2015
Français
Original: anglais*

**Onzième Réunion des chefs des services
chargés au plan national de la lutte contre
le trafic illicite des drogues, Europe**

Bruxelles, 22-25 juin 2015

Point 3 de l'ordre du jour provisoire**

**Situation actuelle de la coopération
régionale et sous-régionale**

**Situation actuelle de la coopération régionale et
sous-régionale en Europe du Sud-Est et en Europe orientale**

I. Introduction

1. Le présent rapport expose brièvement les activités que l'ONUDC a conduites en matière de coopération régionale et sous-régionale en Europe du Sud-Est et en Europe orientale pendant la période considérée (deuxième semestre de 2013, 2014 et premier trimestre de 2015). Il présente également les faits nouveaux intervenus eu égard aux initiatives menées sur le sujet dans ces régions.
2. L'ONUDC intervient dans ces régions conformément à sa stratégie pour 2012-2015 et à son Programme régional pour l'Europe du Sud-Est, ainsi qu'à ses programmes mondiaux et thématiques, et cette action vient compléter ce qui est fait dans le cadre de son Programme régional pour l'Afghanistan et les pays voisins ainsi que de l'initiative du Pacte de Paris.
3. En Europe du Sud-Est, bien que d'importants progrès aient été réalisés ces dernières années, une évaluation réaliste des menaces, priorités et besoins recensés au cours des activités de lutte contre les drogues, la criminalité et le terrorisme et des activités de prévention correspondantes fait apparaître qu'il est essentiel d'agir avec détermination. Par son action dans la région, l'ONUDC cherche avant tout à atteindre les objectifs généraux qui sont les siens en matière de lutte contre la criminalité dans le monde, tout en ayant à l'esprit les ambitions des pays qui voudraient devenir membres de l'Union européenne. S'efforçant de compléter au

* Disponible uniquement en anglais, espagnol, français et russe, qui sont les langues de travail de cet organe subsidiaire.

** UNODC/HONEURO/11/1.



mieux les activités menées par l'Union européenne, dont la Commission européenne rend compte dans ses rapports annuels sur les pays, l'ONUDC apporte une aide aux différents pays et territoires de la région et, mettant à profit les atouts qui sont les siens en tant qu'acteur mondial, veille à une meilleure interconnectivité régionale et transrégionale.

II. Europe du Sud-Est

4. La route des Balkans reste l'un des plus importants itinéraires de trafic d'héroïne vers l'Europe occidentale et centrale. Dans le rapport qu'il a publié en mars 2014 sous le titre *The Illicit Drug Trade through South-Eastern Europe*¹ (Le trafic illicite de drogues via l'Europe du Sud-Est), l'ONUDC en distingue trois ramifications: l'une, au nord, traverse les Balkans orientaux (Bulgarie, Roumanie, Europe occidentale et centrale) alors qu'une autre, au sud, passe par un seul pays d'Europe du Sud-Est, la Grèce, et mène généralement à l'Italie; la dernière, plus à l'ouest, passe par les Balkans occidentaux pour rejoindre l'Europe occidentale et centrale et comprend des tronçons terrestres et maritimes. Pendant des années, les saisies ont été importantes tant au départ (Turquie et République islamique d'Iran) qu'à l'arrivée (Europe occidentale et centrale) de la route des Balkans, mais elles ont récemment diminué, surtout en Europe du Sud-Est. En 2012, les 10 pays et territoires que compte cette région ont saisi moins d'une tonne d'héroïne, soit le niveau le plus bas en 10 ans; en revanche, 13,3 tonnes en ont été saisies en amont, en Turquie, et environ 5 tonnes en aval, sur les marchés de destination d'Europe occidentale et centrale, ce qui laisse supposer que le trafic passe toujours par l'Europe du Sud-Est.

5. En Europe du Sud-Est, le réseau de transport est pour l'essentiel multimodal et comprend des liaisons routières, ferrées et fluviales faisant appel à un certain nombre de ports maritimes et fluviaux et d'aéroports. Le trafic de drogues, lui, n'est généralement pas multimodal, la route étant la voie privilégiée pour acheminer l'héroïne par la région. À en juger par certaines informations officielles émanant des pays, ainsi que par les importantes saisies d'héroïne effectuées en Turquie et dans les pays de destination en Europe occidentale et centrale, de grandes quantités d'héroïne passent par la route des Balkans, que ce soit en amont ou en aval de l'Europe du Sud-Est. L'absence de grosses saisies dans la région même pourrait s'expliquer de différentes façons. Combinées, les vastes saisies effectuées en amont et en aval de l'Europe du Sud-Est semblent indiquer que la route des Balkans reste un itinéraire majeur de trafic d'héroïne et que la logistique en place pour les envois importants est extrêmement bonne.

6. On observe une augmentation du trafic de cannabis albanais en Europe du Sud-Est. Les saisies d'herbe de cannabis dans la région ont doublé, passant de 23 tonnes en 2011 à 48 tonnes en 2012, soit leur niveau le plus élevé en 10 ans. Face à cette hausse de l'offre, les trafiquants cherchent peut-être à étendre leurs filières vers les marchés d'Europe occidentale et centrale. Les bénéfices sont considérables en raison de la proximité des pays sources et des pays de destination. En juin 2014, les autorités albanaises ont mené une opération contre la culture du cannabis à

¹ www.unodc.org/documents/data-and-analysis/Studies/Illicit_DT_through_SEE_REPORT_2014_web.pdf.

grande échelle qui avait lieu à Lazarat, dans la région méridionale de Gjirocastra, où elles estimaient à plusieurs milliers le nombre de personnes pratiquant ces cultures et participant à la récolte et à la transformation du cannabis. L'opération a commencé le 16 juin, lorsque la Police albanaise a envoyé dans des véhicules blindés 800 agents des forces d'intervention spéciales et rapides qui ont saisi 71 087 tonnes de cannabis, démantelé cinq laboratoires de transformation, confisqué de grandes quantités d'armes et de munitions et arrêté 50 personnes. Depuis, la police maintient la pression. La quantité d'herbe de cannabis saisie en 2014 dépassait la quantité totale qui avait été saisie au cours des neuf années précédentes (94 tonnes)².

7. Les groupes criminels d'Europe du Sud-Est ont établi des liens étroits avec les producteurs de cocaïne d'Amérique du Sud et participent activement au trafic direct à destination des ports d'Europe occidentale et centrale. Bien que seule une partie de la cocaïne transite en fait par l'Europe du Sud-Est, on ne peut exclure l'éventualité que le produit tiré de ce trafic ait des incidences sur la région. Ainsi, le trafic transatlantique de cocaïne représente indirectement une menace pour l'Europe du Sud-Est.

8. Les États des Balkans occidentaux ont continué de renforcer leur coopération avec les États membres de l'Union européenne en matière de contrôle des drogues. En mai 2014, des représentants des États membres de l'Union européenne et des pays des Balkans occidentaux se sont rencontrés à Bruxelles, pour la première fois depuis l'adoption de la déclaration commune sur le renforcement de la coopération en matière de lutte contre la drogue et la mise à jour du plan d'action Union européenne-Balkans occidentaux contre la drogue (2009-2013), afin d'entamer un dialogue sur la question des drogues. Les participants ont examiné les progrès réalisés en termes de coopération entre ces régions, ainsi que les évolutions les plus récentes en matière de surveillance des drogues et de politiques antidrogue. La déclaration susmentionnée, qui a été adoptée par les ministres de l'intérieur des États membres de l'Union européenne et des États des Balkans occidentaux le 20 décembre 2013, au Monténégro, témoigne de l'engagement de l'ensemble des parties en faveur du renforcement des systèmes nationaux d'information sur les drogues³.

9. En décembre 2013, conformément à la décision du Gouvernement de s'attaquer aux réseaux de trafic et de revente de drogues dans le pays, la Police serbe a mené, sous le nom de code "Thunder", une opération nationale à la suite de laquelle elle a subi des changements structurels destinés à améliorer ses performances dans les domaines de la lutte contre la criminalité organisée et le trafic de drogues.

10. Au titre de son Programme régional pour l'Europe du Sud-Est (2012-2015), l'ONUDC a continué d'appuyer les efforts déployés par ses partenaires nationaux pour s'acquitter des obligations que leur imposent les instruments juridiques internationaux, appliquer les règles et normes internationales et renforcer l'état de droit. Depuis octobre 2013, il a mené un grand nombre de projets régionaux et nationaux en rapport avec les drogues. En outre, de multiples autres activités ont été

² Rapport régional du Mini-Groupe de Dublin sur les Balkans occidentaux (Bruxelles, 7 novembre 2014): <http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-15145-2014-INIT/en/pdf>.

³ www.incb.org/documents/Publications/AnnualReports/AR2014/French/AR_2014_F.pdf.

exécutées dans le cadre du Programme mondial de contrôle des conteneurs qu'il met en œuvre avec l'Organisation mondiale des douanes (OMD) en Albanie, en Bosnie-Herzégovine et au Monténégro.

11. Dans le cadre de son Programme régional et de ses programmes mondiaux, l'ONUDC a également participé à de nombreux événements tenus à l'initiative d'organisations régionales et internationales partenaires et d'organismes nationaux avec lesquels il est en contact: l'Union européenne, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), le Centre de détection et de répression en Europe du Sud-Est, le Centre pour la coopération de sécurité, le Secrétariat de la Convention de coopération policière pour l'Europe du Sud-Est, le Conseil de coopération régionale, l'Initiative régionale contre la corruption, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Bureau des affaires de désarmement de l'ONU, le Centre de documentation d'Europe du Sud-Est et de l'Est sur la lutte contre la prolifération des armes légères, le Processus de coopération en Europe du Sud-Est (SEECF), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les Mini-Groupes de Dublin, le Forum stratégique de Bled, le Groupe Treptower et les ministères de l'intérieur et de la santé et offices statistiques des pays visés par le Programme régional, entre autres.

12. En outre, l'ONUDC a entrepris toute une série de projets nationaux dans la région. En Bosnie-Herzégovine, il a aidé les acteurs nationaux à élaborer une nouvelle stratégie nationale pour la prévention et la surveillance de l'abus de stupéfiants et un plan national de lutte contre cet abus. Il a également appuyé l'établissement d'un dialogue entre les laboratoires de criminalistique et les laboratoires d'analyses spécialisées du pays, et planifié l'apport d'un soutien en matière de renforcement des capacités.

13. En Serbie, la coopération portait principalement sur la réduction de la demande de drogues. En décembre 2014, le pays a adopté une Stratégie nationale de lutte contre les drogues (2014-2021) qui s'appuie en particulier sur une étude effectuée par l'ONUDC (examen à mi-parcours de la stratégie nationale serbe en matière de drogues), ainsi qu'un Plan d'action pour son application (2014-2017).

14. Le 11 avril 2014, l'ONUDC et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ont facilité la signature d'un mémorandum d'accord sur l'offre de services de traitement et de prise en charge de la toxicomanie entre le Ministère de la santé et les organisations de la société civile en Albanie.

15. Le Programme régional est l'une des composantes de la plate-forme que l'ONUDC a mise en place dans le cadre de son approche interrégionale de la lutte contre les drogues⁴, et son interconnexion avec les programmes et initiatives de l'Office visant à lutter contre le trafic d'opiacés afghans, tels que l'initiative du Pacte de Paris, est assurée. Au titre de l'initiative de "mise en réseaux de réseaux", l'ONUDC a coordonné une réunion interinstitutions sur la répression en décembre 2013 à Istanbul (Turquie). Cette approche novatrice de la lutte contre les drogues illicites et la criminalité met en relation des organismes tels que le Centre régional d'information et de coordination d'Asie centrale, le Centre de renseignements en

⁴ Cette approche consiste en une plate-forme novatrice de lutte antidrogue qui favorise la coordination intégrée des programmes régionaux et vise une plus grande efficacité en matière de lutte contre le trafic illicite d'opiacés et la criminalité transnationale organisée.

matière criminelle pour la lutte antidrogue, la cellule de planification conjointe et le Centre de détection et de répression en Europe du Sud-Est pour en améliorer la coordination.

16. Dans le cadre de l'initiative du Pacte de Paris ont été convoqués, en collaboration avec les sections et programmes régionaux et interdivisions de l'ONUDC, dont le Programme régional pour l'Europe du Sud-Est, quatre groupes de travail d'experts, auxquels se sont également joints des partenaires d'Europe du Sud-Est: le groupe de travail d'experts sur la réduction de la demande de drogues (Vienne, octobre 2013), celui sur les précurseurs (La Haye, novembre 2013), celui sur l'amélioration du partage des informations et de la coordination des opérations aux niveaux bilatéral et multilatéral (Antalya, février 2014) et celui sur les flux financiers illicites (Vienne, avril 2014). L'ONUDC a établi un rapport analytique qui constitue, pour les partenaires du Pacte de Paris, le premier document consolidé leur permettant de mieux comprendre l'économie illicite, et un projet de plan pour la prestation d'une assistance technique. Le réseau des attachés de recherche et de liaison comprend des postes à Belgrade et à Skopje.

17. Depuis août 2013, le Comité directeur du Programme régional s'est réuni à trois reprises, pour déterminer les priorités de travail communes, les possibilités de partenariat et de mobilisation de ressources ainsi que les mesures à prendre en matière de communication et de coordination. Ces réunions ont été mises à profit pour informer et consulter toutes les principales parties prenantes sur les évolutions de la situation et pour favoriser la mobilisation et un soutien continu en faveur du Programme. Le Comité a pris note avec satisfaction des bons résultats obtenus sur le fond et de l'amélioration des canaux de communication, ainsi que de la valeur ajoutée que présentait le Programme pour les pays souhaitant entrer dans l'Union européenne. Il approuve les plans de travail annuels du Programme ainsi que les rapports sur leur exécution.

18. Le Programme régional de l'ONUDC pour l'Europe du Sud-Est a fait l'objet entre septembre 2014 et avril 2015 d'une évaluation approfondie à mi-parcours dont les résultats seront annoncés vers le milieu de l'année 2015. Les activités que l'Office mène en Europe du Sud-Est ont également été présentées au Groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'ONUDC. Le Directeur exécutif de l'ONUDC a organisé en janvier 2013 à l'intention des États Membres une réunion d'information sur le Programme, et il a rencontré le Ministre autrichien de l'intérieur et le Ministre d'État albanais chargé des pouvoirs locaux.

A. Criminalité organisée et trafic de drogues illicites

19. La coopération bilatérale en matière de lutte contre le trafic de drogues dans la région a continué de s'intensifier entre les pays d'Europe orientale et d'Europe du Sud-Est. En 2013, le Ministre de la sécurité de la Bosnie-Herzégovine et les Ministres de l'intérieur du Monténégro et de la Serbie ont signé un protocole sur la création du Centre conjoint de coopération policière à Trebinje, en Bosnie-Herzégovine.

20. En novembre 2013, la Bosnie-Herzégovine et la Serbie ont signé un accord de sécurité instaurant des procédures d'échange d'informations, de coopération policière et de lutte contre la criminalité.
21. En décembre 2013, la Serbie et l'ex-République yougoslave de Macédoine ont ouvert le Centre de coopération policière des Ministères de l'intérieur à la frontière entre les deux pays, à Tabanovce.
22. En mai 2014, l'ex-République yougoslave de Macédoine a adopté la stratégie nationale de lutte contre les drogues pour 2014-2020 et le plan d'action pour 2014-2017.
23. En novembre 2014, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ont signé un mémorandum d'accord sur la coopération aux fins de l'application des méthodes et pratiques britanniques de collecte et d'analyse d'informations.
24. En décembre 2013, l'Albanie a signé un accord de coopération avec Europol.
25. En septembre 2014, la Serbie et les États-Unis d'Amérique ont signé un accord bilatéral de coopération aux fins de la lutte contre les stupéfiants et de la répression des infractions.
26. En juillet 2013, la mission "État de droit" menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) (Kosovo s'entend conformément à la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité de l'ONU) et le Ministère de l'intérieur du Kosovo ont signé un accord technique sur l'échange de renseignements.
27. En novembre 2013, la Direction de la police du Ministère monténégrin de l'intérieur a terminé son évaluation de la menace que représentent la grande criminalité et la criminalité organisée⁵ pour le Monténégro, dont il ressort que le trafic et le commerce de stupéfiants sont les activités principales des groupes criminels organisés du pays. Le cannabis, l'héroïne et la cocaïne sont les drogues qui donnent lieu au trafic le plus important.
28. L'ONUDC a officiellement présenté son Rapport sur le trafic de drogues via l'Europe du Sud-Est⁶ le 18 mars 2014 à Vienne, puis en Bosnie-Herzégovine, au Monténégro, en Serbie et en ex-République yougoslave de Macédoine. Ce Rapport fournit une base solide sur laquelle peuvent s'appuyer les agents chargés de la répression et les dirigeants dans la région et ailleurs.
29. Les activités d'appui au renforcement des capacités nationales et à la coopération régionale en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, d'analyse et d'enquêtes financières, d'identification d'avoirs et de renseignements financiers ont été intégrées au Programme régional. Comme suite au Rapport sur le trafic de drogues via l'Europe du Sud-Est, une analyse des conséquences qu'ont les flux financiers illicites et du danger qu'ils représentent pour les pays situés sur la route des Balkans, par où est acheminée l'héroïne, a été entreprise. Le rapport correspondant devrait être parachevé et publié en 2015.

⁵ www.mup.gov.me/upravapolicije/vijesti/136045/Uradena-Procjena-opasnosti-od-organizovanog-kriminala-SOCTA.html.

⁶ www.unodc.org/documents/data-and-analysis/Studies/Illicit_DT_through_SEE_REPORT_2014_web.pdf.

30. En 2014, l'ONUDC a conclu un accord avec le coordonnateur résident des Nations Unies et l'équipe de pays des Nations Unies en Serbie pour que l'Équipe spéciale des Nations Unies sur la criminalité transnationale organisée et le trafic de drogues en tant que menaces pour la sécurité et la stabilité intervienne à titre expérimental dans le pays avant d'étendre ses activités à d'autres parties de la région. La première réunion de l'Équipe spéciale a eu lieu à Belgrade le 26 janvier 2015.

31. Dans le cadre du Programme de contrôle des conteneurs que l'ONUDC et l'OMD mettent en œuvre dans les ports de Durres (Albanie), Bar (Monténégro) et, depuis 2014, Bijača (Bosnie-Herzégovine) ont été organisés des formations, des voyages d'étude, des missions de mentorat et la fourniture de matériel, entre autres. En décembre 2013, une visite d'étude a été organisée à Rotterdam pour les agents de la cellule de contrôle des conteneurs de Durres. En novembre 2014, les douaniers et policiers de la cellule de contrôle des conteneurs de Durres et les procureurs de Tirana spécialisés dans la grande criminalité ont effectué une visite d'étude au port italien de Gioia Tauro. En décembre 2014, la cellule de contrôle des conteneurs de Durres a accueilli des représentants du Yémen et de l'Arabie saoudite qui ont pris connaissance de la manière dont le Programme de contrôle des conteneurs avait été mis en place et fonctionnait, en particulier de la coopération qu'entretenaient les services de douane et de police. Un certain nombre de formations de portée nationale et régionale ont été organisées pour des agents choisis des ports de Durres et de Bar; des équipements ont été fournis aux ports de Bar et de Bijača; 13 200 sachets de collecte d'indices ont été remis à la cellule conjointe de contrôle des conteneurs du port de Durres; des visites d'étude et de mentorat ont eu lieu dans des ports d'Albanie, du Monténégro et de l'Équateur.

32. Grâce à l'assistance technique fournie dans le cadre du Programme de contrôle des conteneurs, le nombre de saisies réalisées au port de Durres (Albanie) a augmenté en 2014 de 80 % par rapport à 2013. Depuis la création du Programme, la détection et la saisie de drogues et d'autres biens illicites y ont progressé; ainsi, 23 kilogrammes d'héroïne, plus de 5,6 tonnes d'herbe de cannabis et des articles de contrefaçon d'une valeur estimée à 50 000 euros et 150 000 dollars des États-Unis ont notamment été saisis.

33. En 2014, la Police monténégrine a saisi dans le port de Bar la quantité record de 250 kilogrammes de cocaïne dont la destination était probablement l'Albanie. Elle a ensuite reçu au Ministère de l'intérieur, avec l'appui de l'ONUDC, une délégation de la Police albanaise qui souhaitait discuter de l'opération.

34. En mars 2014, l'ONUDC a ouvert un bureau en Bosnie-Herzégovine et, en juillet 2014, il a signé un mémorandum d'accord avec le Gouvernement en vue de la création d'une cellule conjointe de contrôle des conteneurs au port sec de Bijača. En novembre 2014, le Programme de contrôle des conteneurs est entré dans sa phase opérationnelle en Bosnie-Herzégovine après que les agents du service mixte de contrôle portuaire de l'Autorité chargée de la fiscalité indirecte et ceux de la police des frontières eurent suivi une formation théorique de deux semaines à laquelle ont également assisté des observateurs de plusieurs autres services de détection et de répression. En février 2015 à Mostar, une formation pratique de deux semaines a été organisée à l'intention du service mixte de contrôle des conteneurs, qui réunit des agents de l'Autorité chargée de la fiscalité indirecte et de la police des frontières.

B. Prévention et traitement de la toxicomanie, traitement et prise en charge du VIH

35. Non seulement l'Europe du Sud-Est, traversée par la route des Balkans, est-elle une région de transit, mais elle connaît également des problèmes de toxicomanie. Bien que le nombre estimatif de consommateurs d'opiacés soit relativement faible dans la plupart des pays et territoires de la région, le nombre total de consommateurs y est estimé à 117 000 personnes environ, chiffre comparable à ceux enregistrés sur les plus grands marchés de consommation d'Europe occidentale et centrale. En outre, la prévalence de la cocaïne et des stimulants de type amphétamine y est dans certains cas plus élevée que la moyenne mondiale, mais il n'existe guère de données fiables sur les marchés locaux de la drogue.

36. La prévalence de l'usage de drogues illicites au cours de la vie dans l'ensemble de la population des pays des Balkans occidentaux semble être inférieure à la moyenne européenne. Toutefois, comme dans les pays européens en général, cet usage concerne principalement le cannabis, dont les jeunes hommes sont plus nombreux que les jeunes femmes à déclarer en avoir déjà consommé. La plupart des pays des Balkans occidentaux ont mené des études empiriques afin d'évaluer la population des consommateurs de drogues par injection, et les résultats donnent à penser que c'est dans l'ex-République yougoslave de Macédoine et en Serbie qu'ils sont les plus nombreux. Cependant, les méthodes employées étant très diverses, il conviendrait de réaliser des études plus approfondies qui produisent des estimations plus fiables à des fins de comparaison. Un quart des cas de VIH qui ont été signalés dans la région à ce jour l'ont été en Serbie, pays qui abrite la plus importante population de consommateurs de drogues par injection de la région et où les estimations de la prévalence du VIH chez ces derniers sont les plus élevées (près de 5 %). Si un quart du total cumulé des cas de VIH de la région est lié à la consommation de drogues par injection, ce n'est vrai que pour moins de 5 % des nouveaux cas apparus depuis 2006⁷.

37. Selon des estimations calculées conjointement par l'ONUDC, l'ONUSIDA, la Banque mondiale et l'OMS d'après les données les plus récentes dont on dispose (2012), le problème de l'abus de drogues par injection serait criant en Europe orientale et en Europe du Sud-Est. Le nombre de consommateurs de drogues par injection vivant avec le VIH était particulièrement élevé en Europe orientale et Europe du Sud-Est, où l'on estimait que la prévalence du VIH parmi ces consommateurs était de 23 % (à comparer à la moyenne mondiale de 13,1 %) et que celle de l'hépatite C y était supérieure à 50 %⁸.

38. L'Enquête nationale de 2014 sur les styles de vie des citoyens en Serbie a été publiée le 25 juin 2014 à Belgrade. D'après cette étude, la prévalence de l'usage de drogues illicites, quelles qu'elles soient, au cours de la vie pour la population âgée de 18 à 64 ans était de 8,0 %. Le taux de consommation au cours des 12 derniers mois était moindre (1,7 % de l'ensemble de la population). La drogue illicite la plus fréquemment consommée était le cannabis, que 7,7 % des personnes interrogées avaient déclaré avoir consommé au cours de leur vie. La prévalence de la

⁷ www.emcdda.europa.eu/news/2015/fs5/western-balkans-report.

⁸ www.incb.org/documents/Publications/AnnualReports/AR2014/French/AR_2014_F.pdf.

consommation d'héroïne au cours de la vie pour l'ensemble de la population âgée de 18 à 64 ans était de 0,4 % et celle de la consommation au cours des 12 derniers mois était de 0,1 %⁹.

39. La mise en œuvre du volet prévention et traitement de la toxicomanie du Programme régional de l'ONUDC pour l'Europe du Sud-Est a bien progressé en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, au Monténégro et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, ce qui a permis de toucher un plus grand nombre de familles et d'enfants conformément aux bonnes pratiques de l'Office ainsi que d'élargir les services de traitement et de prise en charge des toxicomanes.

40. En 2013, l'ONUDC a formé dans le domaine de la prévention de la toxicomanie 30 intervenants chargés de dispenser des cours supplémentaires dans le cadre de ses formations. Il a également mené une action de sensibilisation auprès des familles et des enfants de 13 écoles de la région et soutenu les institutions nationales et la société civile. Dans le domaine du traitement de la toxicomanie, il a formé 22 formateurs chargés de dispenser des cours supplémentaires et près de 400 experts de différents secteurs de la santé. Il a en outre organisé des ateliers et fourni une assistance aux autorités nationales.

41. En 2014, dans le domaine de la prévention de la toxicomanie, l'ONUDC a formé 15 intervenants chargés de dispenser des cours supplémentaires dans le cadre de ses formations. Il a également étoffé son portefeuille de projets en Serbie grâce au nouveau programme pilote Lions Quest "Clefs pour l'adolescence", mené en coopération avec la Fondation du Lions Club International et au titre duquel cinq ateliers, organisés aux premières étapes de sa mise en œuvre, ont permis de former 75 formateurs et de s'adresser à 1 300 élèves de 21 écoles primaires. Les résultats de l'exécution par l'ONUDC de ce programme ont été présentés au Siège de l'ONU lors de la Journée Lions aux Nations Unies, le 7 mars 2015.

42. L'ONUDC a organisé une conférence régionale des responsables de la prévention afin de présenter les résultats des activités qu'il avait menées dans le cadre du programme 2010-2014 de prévention pour le renforcement des familles (septembre 2014, Belgrade) et promouvoir les normes internationales qu'il préconisait en matière de prévention de la toxicomanie.

43. Dans le domaine du traitement et de la prise en charge de la toxicomanie, il a obtenu des résultats remarquables en ce qui concerne l'extension du réseau de professionnels et partenaires gouvernementaux qualifiés, grâce à l'organisation de formations pour 67 professionnels de la santé en Albanie, 35 en Serbie et 33 étudiants en médecine à Skopje, ainsi que d'une table ronde sur les normes de traitement en Albanie.

44. Le 21 mars 2014 s'est tenue la première conférence nationale d'Albanie sur le traitement de la toxicomanie, qui a permis à 140 spécialistes des soins primaires et organisations de la société civile de discuter du traitement de la toxicomanie et des nouvelles solutions thérapeutiques. Elle était organisée par l'hôpital universitaire Mère Teresa, le Ministère de la santé, l'ONUDC et l'OMS et traitait des domaines interdisciplinaires que sont la consommation de drogues, la pharmacothérapie et le traitement et la prise en charge de la toxicomanie. Une nouvelle publication intitulée

⁹ www.batut.org.rs/download/novosti/2015FebruarIgreNaSrecuIzvestajEng.pdf.

“The Multidisciplinary Treatment of Drug Use and Alcohol” (Traitement pluridisciplinaire de la toxicomanie et de l’alcoolisme) y a été présentée.

45. En Albanie, l’ONUDC a appuyé la signature d’un mémorandum d’accord entre le Ministère de la santé et les prestataires de traitement de la toxicomanie (ONG).

46. Quatre centres régionaux serbes (Belgrade, Kraguljevac, Niš et Novi Sad) ont reçu des subventions pour mettre en place des solutions novatrices en matière de gestion de la guérison durable, c’est-à-dire de réadaptation et de réinsertion sociale dans le cadre du système complet de traitement de la toxicomanie.

47. En mai 2014, l’ONUDC a dispensé une formation sur les éléments du traitement psychosocial de la toxicomanie aux étudiants de la faculté de médecine de l’Université Saints-Cyrille-et-Méthode de Skopje (ex-République yougoslave de Macédoine).

48. En janvier 2015, il a lancé le programme 2010-2014 de renforcement des familles en Bosnie-Herzégovine, en coopération avec le Ministère bosnien de la sécurité.

III. Europe orientale

A. Criminalité organisée et trafic de drogues illicites

49. En avril 2014 est entré en vigueur un accord passé entre l’Union européenne et la Fédération de Russie qui vise à renforcer la coopération en matière de prévention du détournement de précurseurs depuis le commerce légitime grâce à la surveillance du commerce de précurseurs entre les parties et à l’entraide¹⁰.

50. En mai 2013, le Conseil des ministres ukrainien a adopté de nouvelles règles concernant la gestion des stupéfiants, des substances psychotropes et des précurseurs dans les établissements médicaux, en vertu desquelles le nombre de formalités administratives entravant l’utilisation de ces substances à des fins médicales est sensiblement réduit. Par un décret adopté en septembre 2013, le Gouvernement a restreint la liste des documents requis pour solliciter une licence autorisant des activités qui mettent en jeu des substances placées sous contrôle. En août 2013, il a approuvé la stratégie nationale sur les stupéfiants pour la période allant jusqu’à 2020, qui met l’accent sur le traitement et la réadaptation des toxicomanes par un recours aux meilleures pratiques internationales¹¹.

51. En janvier 2014, un décret présidentiel réglementant la circulation de graines de pavot à opium a été adopté au Bélarus; il réduit sensiblement l’offre de graines susceptibles de servir de matière première aux marchés illicites du pays¹².

52. En 2013, le Gouvernement moldove a rattaché le Département de lutte contre la drogue à l’Inspection générale de la police nouvellement créée, et mis en place deux cellules régionales pour le nord et le sud du pays. La République de Moldova a également revu son Code administratif afin d’alourdir les peines encourues pour

¹⁰ http://www.incb.org/documents/Publications/AnnualReports/AR2014/French/AR_2014_F.pdf.

¹¹ http://www.incb.org/documents/Publications/AnnualReports/AR2014/French/AR_2014_F.pdf.

¹² http://www.incb.org/documents/Publications/AnnualReports/AR2014/French/AR_2014_F.pdf.

conduite sous l'emprise de l'alcool, de stupéfiants, de substances psychotropes ou de toute autre substance ayant des effets similaires¹³.

53. L'offre d'héroïne étant limitée au Bélarus et en Fédération de Russie, l'abus de substances produites localement et aisément disponibles, comme l'opium acétylé et l'extrait de paille de pavot, a progressé. En 2013, 53 % des usagers de drogues recensés par l'État au Bélarus avaient consommé de l'opium de fabrication artisanale obtenu à partir soit de paille, soit de graines de pavot. Dans ce pays, le nombre de personnes faisant abus de méthadone qu'elles se procurent illicitement a lui aussi augmenté, de 12,6 %¹⁴.

54. L'ONUDC travaille avec la Fédération de Russie dans le cadre d'un programme régional pour l'Afghanistan et les pays voisins largement axé sur la lutte contre les stupéfiants et la primauté du droit et visant à répondre efficacement au problème que posent le trafic des drogues et la criminalité organisée, mais il envisage aussi un volet concernant la santé et l'analyse des impacts/tendances à l'échelle de la région. En outre, la Fédération de Russie et l'Office ont collaboré dans le cadre du projet qui a consisté à former à la lutte contre les stupéfiants le personnel des services de répression d'Afghanistan, d'Asie centrale et du Pakistan et qui a été exécuté avec succès entre 2006 et décembre 2014. L'ONUDC et la Fédération de Russie négocient actuellement un nouveau projet qui devrait être lancé en 2015 comme suite à celui-là.

55. On mentionnera comme autre exemple de coopération régionale réussie entre l'ONUDC et la Fédération de Russie la mise en œuvre d'un projet qui a pris fin en décembre 2014 et qui a permis de former 72 agents de la Police antidrogue afghane dans le Centre de formation de Domodedovo. Cette formation s'est très bien déroulée, et une nouvelle phase est en préparation pour 2015.

56. En juin 2014, l'ONUDC s'est implanté au Bélarus pour la première fois, en y détachant un agent national qui sera chargé de mettre en place des activités de prévention du VIH/sida. Ces deux dernières années, il a élargi son partenariat stratégique avec le pays dans différents domaines liés à son mandat.

57. En mai 2013, le Directeur exécutif de l'ONUDC s'est rendu au Bélarus pour examiner les moyens de renforcer la collaboration avec le pays. Lors de ce voyage officiel à Minsk, il a visité le Centre international de formation et a procédé, avec le Ministère bélarussien de l'intérieur, à l'ouverture officielle d'une conférence internationale sur la lutte contre la traite des personnes. À la suite de cette mission de haut niveau, l'ONUDC a organisé en août de la même année au Centre international de formation un atelier sur les enquêtes et les poursuites liées à la traite des êtres humains. La mission a eu notamment pour effet que le Bélarus a demandé à l'ONUDC une assistance technique pour renforcer les capacités dudit Centre et pour intégrer à ses programmes des questions liées à la criminalité organisée et au contrôle des drogues, y compris aux besoins sanitaires et sociaux des usagers de drogues par injection. En réponse à cette demande, l'ONUDC a réalisé un certain nombre de missions en 2014 et 2015 pour formuler une proposition de projet.

¹³ http://www.incb.org/documents/Publications/AnnualReports/AR2014/French/AR_2014_F.pdf.

¹⁴ http://www.incb.org/documents/Publications/AnnualReports/AR2014/French/AR_2014_F.pdf.

58. En décembre 2014, un décret présidentiel a été adopté, qui prévoit des mesures urgentes de lutte contre le trafic illicite de drogues et charge le Gouvernement d'élaborer et d'adopter avant mars 2015 un plan complet de mesures efficaces de lutte contre le trafic de drogues, de prévention de la toxicomanie et de réadaptation sociale des usagers de drogues. À cet égard, l'ONUDC a présenté en mars 2015 à ses partenaires biélorussiens, comme ils le lui avaient demandé, une liste de propositions à examiner en vue de les intégrer aux initiatives énoncées dans le Plan national (décret présidentiel).

59. En Ukraine, l'ONUDC a poursuivi ses activités opérationnelles sur le VIH/sida et élargi leur champ d'application.

60. Le volet du Programme de contrôle des conteneurs de l'ONUDC et de l'OMD concernant la mer Noire a été lancé en 2013 en Ukraine et en République de Moldova. Des missions d'évaluation ont été effectuées dans les deux pays en 2014.

61. En août 2013, le Gouvernement ukrainien a approuvé pour la période allant jusqu'à 2020 une nouvelle stratégie antidrogue de la Police nationale élaborée avec l'appui de l'ONUDC et du Groupe Pompidou du Conseil de l'Europe. L'objectif est de résoudre les problèmes sociaux liés aux drogues et de protéger la santé publique et la sécurité nationale contre la propagation de l'abus de drogues et de la criminalité qui y est liée. Cette stratégie novatrice vise avant tout la réduction de la demande de drogues grâce à la prévention, à la lutte contre la stigmatisation et au traitement et à la réadaptation des toxicomanes.

62. En juin 2013, le Bureau de l'ONUDC en Ukraine a signé un mémorandum d'accord avec le Centre interinstitutions de recherche scientifique sur les problèmes de lutte contre la criminalité organisée, placé sous la tutelle du Conseil national ukrainien de sécurité et de défense. Ce mémorandum qui sert de cadre à la coopération entre l'ONUDC et le Centre doit faciliter la collaboration entre eux dans les grands domaines d'action de l'Office et favoriser un dialogue régulier et l'échange d'informations, la collecte de données et la diffusion des bonnes pratiques et des outils.

63. L'ONUDC a organisé une visite d'étude à Lisbonne pour sept représentants ukrainiens en février 2014. Le Portugal avait été choisi comme destination en raison du succès des réformes qui y avaient été conduites en matière de drogues, la consommation ayant été dépénalisée et un traitement commençant à être offert en remplacement de l'emprisonnement.

64. L'Ukraine et l'ONUDC continuent de coopérer dans le cadre de l'initiative du Pacte de Paris, partenariat visant à lutter contre le trafic et la consommation d'opiacés afghans. Le Bureau de l'ONUDC en Ukraine facilite les recherches et analyses sur les itinéraires de trafic. À l'aide de la plate-forme de surveillance des données mise en place par l'Office dans le cadre du projet relatif au commerce d'opiacés afghans, les services de détection et de répression des pays de l'Organisation pour la démocratie et le développement économique-GUAM (ODED-GUAM) ont recueilli des informations sur 3 252 opérations de saisie de drogues.

65. En mai 2012, l'ONUDC a lancé un projet visant à renforcer les capacités des États membres de l'ODED-GUAM à coopérer aux niveaux national et régional dans la lutte contre le blanchiment d'argent ainsi que dans le cadre des opérations de

saisie et de confiscation du produit du crime, et à renforcer la coopération au niveau tant national que régional. L'administrateur de programme de l'ONUDC en Ukraine a établi, en coopération avec le secrétariat de l'ODED-GUAM, un recueil de statistiques liées aux drogues concernant la région qui a été mis en ligne sur le site officiel de l'organisation. Pendant la période considérée, le projet de lutte contre le blanchiment d'argent a donné lieu à la rédaction d'un rapport sur l'examen des mécanismes de coopération interinstitutionnelle existant dans les États membres de l'ODED-GUAM pour prévenir et combattre le blanchiment d'argent et réaliser des saisies et des confiscations du produit du crime. Deux ateliers régionaux spécifiquement conçus pour la Géorgie, l'Ukraine, l'Azerbaïdjan et la République de Moldova ont également été tenus pour répondre aux problèmes et besoins spécifiques identifiés dans le rapport.

66. Dans le cadre du régime de libéralisation des visas mis en place entre la République de Moldova et l'Union européenne, des représentants du Ministère moldove de l'intérieur ont participé en juillet 2014 à des réunions du groupe de travail sur ledit régime qui se sont tenues à Bruxelles et où il a été question de la demande et de l'offre de drogues en République de Moldova.

67. La République de Moldova et l'Ukraine ont continué de coopérer avec les représentants de la mission d'assistance de l'Union européenne à la frontière entre les deux pays (EUBAM). En 2013, ceux-ci ont conduit l'opération spéciale "OVIDII", qui visait à recueillir des données sur les infractions liées à la drogue perpétrées à leurs frontières.

68. Le plan d'action pour la mise en œuvre de la Stratégie nationale moldove de contrôle des drogues pour 2011-2018 est arrivé à expiration en 2013. La Commission nationale moldove de contrôle des drogues a demandé à l'ONUDC une assistance et des avis techniques pour réviser les politiques antidrogue axées sur les faits qui étaient en place. Simultanément, l'Observatoire national des drogues et le Ministère moldove de l'intérieur ont demandé de l'aide pour améliorer le système national d'information sur les drogues, dans le cadre du plan d'action national relatif au programme de libéralisation des visas de l'Union européenne.

69. En octobre 2013, l'administrateur de programme de l'ONUDC en République de Moldova a fourni une assistance technique aux autorités nationales pour l'évaluation de la politique en matière de drogues. L'Observatoire tchèque des drogues et des toxicomanies a été chargé d'une mission de renforcement des capacités et d'évaluation, qu'il a effectuée en octobre 2013, afin d'aider les autorités moldoves à élaborer le plan d'action pour 2014-2016 se rapportant à la stratégie de contrôle des drogues et à améliorer le système national d'information sur les drogues et les capacités nationales en la matière (Observatoire national des drogues).

70. En outre, l'administrateur de programme a apporté son concours au secrétariat de la Commission nationale de contrôle des drogues, notamment en lui fournissant du petit matériel.

71. En 2014 a été organisée dans le cadre du Programme de contrôle des conteneurs de l'ONUDC et de l'OMD une rencontre avec les autorités moldoves qui a porté ses fruits et abouti à la signature d'un mémorandum d'accord sur la coopération et à l'organisation de premiers cours d'initiation pour 22 agents des services concernés. Des experts du Programme ont évalué les infrastructures du port

maritime de Giurgiurleste en vue de la création d'un service de contrôle portuaire. Au début de l'année 2015, les partenaires ont continué de préparer la deuxième étape (pratique) de la formation destinée aux agents des douanes et aux gardes frontière et ont acheté le matériel nécessaire au service de contrôle portuaire.

B. Prévention et traitement de la toxicomanie, traitement et prise en charge du VIH

72. Soutenu par l'offre d'héroïne en provenance d'Afghanistan, l'abus d'opiacés reste élevé en Europe orientale. En Europe orientale et Europe du Sud-Est on a observé entre 2003 et 2012 une augmentation de la part des admissions en traitement qui étaient liées à l'abus de cannabis (de 8 % à 15 %)¹⁵.

73. Le Bélarus et l'Ukraine ont considérablement amélioré l'accès aux traitements de substitution aux opioïdes¹⁶.

74. En Europe orientale et Europe du Sud-Est, l'abus d'"ecstasy" est resté à des niveaux supérieurs à la moyenne mondiale, avec un taux de prévalence annuelle de 0,6 %. La Fédération de Russie a signalé de nettes augmentations de l'abus d'amphétamine, de méthamphétamine et d'"ecstasy" en 2013. Le Bélarus a lui aussi noté, au cours de la même période, une augmentation considérable de l'abus de stimulants de type amphétamine, excepté d'"ecstasy", dont l'abus est resté stable. Selon une enquête réalisée en République de Moldova en 2012 et 2013, l'abus de méthamphétamine progresserait dans le pays¹⁷.

75. En Europe orientale, la prévalence de l'abus de drogues par injection, ainsi que celle du VIH parmi les usagers de drogues injectables, est nettement supérieure à la moyenne mondiale. Dans ces sous-régions, des taux relativement élevés d'usage de drogues par injection ont été observés au sein des populations du Bélarus, de la Fédération de Russie, de la République de Moldova et de l'Ukraine.

76. Selon des estimations calculées conjointement par la Banque mondiale, l'OMS, l'ONUDC et l'ONUSIDA d'après les données les plus récentes dont on dispose (2012), des taux relativement élevés d'abus par injection ont été observés en Fédération de Russie (2,29 %), en République de Moldova (1,23 %), au Bélarus (1,11 %) et en Ukraine (de 0,88 à 1,22 %)¹⁸.

77. Cherchant à élargir le champ de sa collaboration avec le pays, l'ONUDC a, grâce à un financement du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, envoyé une mission au Bélarus en septembre 2013 pour évaluer la situation qui y prévalait et les mesures qui avaient été prises contre le VIH, en particulier en matière de prévention et de traitement dans les prisons. À la suite de cette mission, il a mené des activités de prévention du VIH et recruté un expert national en juin 2014. Son projet de lutte contre le VIH est axé sur l'extension de la couverture des services complets de prévention, de traitement et de prise en charge du VIH pour les consommateurs de drogues par injection et pour les détenus grâce à des services de sensibilisation, et sur le renforcement du partenariat entre les

¹⁵ http://www.incb.org/documents/Publications/AnnualReports/AR2014/French/AR_2014_F.pdf.

¹⁶ http://www.incb.org/documents/Publications/AnnualReports/AR2014/French/AR_2014_F.pdf.

¹⁷ http://www.incb.org/documents/Publications/AnnualReports/AR2014/French/AR_2014_F.pdf.

¹⁸ http://www.incb.org/documents/Publications/AnnualReports/AR2014/French/AR_2014_F.pdf.

services de répression, les services de santé et les organisations de la société civile en matière d'offre de services de réduction des risques d'infection à VIH. Le Centre international de formation peut également prendre part à ces initiatives et en assurer la coordination et/ou organiser des ateliers.

78. Depuis lors, un certain nombre d'activités ont été lancées au Bélarus, dont une formation sur la stigmatisation, la discrimination, les questions de droits de l'homme et les besoins des populations clefs, qui a été organisée en octobre 2014 pour les agents des services de répression et les représentants des organisations de la société civile; une assistance à la mise en place dans le pays d'un projet du Réseau eurasiatique de réduction des risques qui vise à promouvoir les services de réduction des risques; un atelier sur l'estimation de la proportion de consommateurs de drogues par injection au Bélarus (mars 2015).

79. L'ONUDC a contribué à aider le Bélarus à élaborer un nouveau programme national de lutte contre le VIH/sida (2016-2020) ainsi qu'une proposition pour la prochaine étape de financement (2016-2018) par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Il a préconisé l'ajout dans le plan national de lutte contre les drogues d'une section visant la création d'un dispositif intersectoriel de réorientation des usagers de drogues par injection vers les structures de traitement et de prise en charge, et une évaluation des modifications à apporter à la législation en matière de santé et à la réglementation sanitaire afin que les interventions sur le VIH s'adressant aux usagers de drogues par injection puissent se poursuivre une fois qu'il ne sera plus reçu de financement du Fonds mondial.

80. Pour 2015, l'ONUDC prévoit d'aider les services de santé chargés du suivi et de l'évaluation du VIH/sida à assurer un système de surveillance avancée des comportements parmi les consommateurs de drogues injectables et les détenus. La plupart des activités qu'il mènera au Bélarus concerneront la mise en pratique de son manuel de formation des agents des services de répression sur l'offre de services liés au VIH aux usagers de drogues par injection et la prise en compte de ce manuel dans les établissements d'enseignement nationaux.

81. L'Association eurasiatique des professionnels de la toxicomanie a organisé à Kiev, en coopération avec le Bureau de l'ONUDC en Ukraine, l'Association panukrainienne de traitement de la toxicomanie et la Fondation Clinton, son premier forum scientifique et pédagogique.

82. En 2013, dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA) et les pays couverts par la politique européenne de voisinage, 40 représentants nationaux du réseau Reitox et candidats potentiels ont participé au séminaire organisé avec le soutien de la Commission européenne (instrument d'assistance technique et de partage d'informations, TAIEX).

83. Afin d'améliorer les capacités des experts moldaves à suivre l'actualité du domaine et de faire connaître les meilleures pratiques internationales en matière de traitement médicamenteux, de réduction des risques et de soutien psychosocial, un forum médical sur le traitement de la toxicomanie et la prévention du VIH chez les usagers de drogues en milieu libre et en prison a été organisé les 24 et 25 juin en collaboration avec l'ONUDC et le Groupe Pompidou.

IV. Initiatives régionales récentes

A. Europe du Sud-Est

84. Dans les paragraphes ci-après sont mentionnés des exemples d'initiatives parmi les plus récentes que l'ONUDC ait menées dans la région en matière de lutte contre le trafic de drogues et les infractions connexes. Du 9 au 11 décembre 2013 s'est tenue à Ohrid (ex-République yougoslave de Macédoine) une réunion sur la convergence de la théorie et de la pratique en matière de prévention et de répression de la criminalité transnationale organisée en Europe du Sud-Est à laquelle ont participé des chefs et des experts de services d'enquête criminelle ainsi que des universitaires travaillant principalement sur la prévention et la détection de la criminalité transnationale organisée et les enquêtes y relatives.

85. En février 2014 à Belgrade, l'ONUDC a participé à la réunion du Groupe directeur régional pour l'Europe du Sud-Est sur les armes légères et de petit calibre, présidée par le Conseil de coopération régionale et le PNUD. Le Groupe directeur fait partie des instances de gouvernance du Centre de documentation d'Europe du Sud-Est et de l'Est sur la lutte contre la prolifération des armes légères, fournit des conseils politiques et stratégiques et s'assure de l'appropriation régionale.

86. Les 13 et 14 février 2014 à Ljubljana, l'ONUDC a participé à la quatrième réunion de la Convention de coopération policière pour l'Europe du Sud-Est. Dans le cadre du dialogue établi en 2013 avec le Secrétariat de la Convention, ses représentants y ont abordé les domaines communs de coopération, notamment le Programme de contrôle des conteneurs que l'ONUDC et l'OMD mettent en œuvre dans la région.

87. Le 29 mai 2014 à Bucarest, l'ONUDC était représenté à la réunion des ministres de la justice et de l'intérieur des États participant au Processus de coopération en Europe du Sud-Est, organisée par la présidence roumaine du Processus.

88. Le 29 mai 2014, il a participé à la huitième réunion du Conseil du Centre de détection et de répression en Europe du Sud-Est, qui s'est tenue à Bucarest et à laquelle ont participé plus de 60 représentants des services de détection et de répression des États membres du Centre et des représentants d'INTERPOL, du Conseil de coopération régionale, d'Italie, du Royaume-Uni et des États-Unis qui avaient été invités à y assister.

89. Du 26 au 28 juin 2014, le Centre régional d'assistance à la mise en œuvre et à la vérification des accords de maîtrise des armements, le Bureau des affaires de désarmement de l'ONU et le Ministère croate des affaires étrangères et européennes ont organisé à Rakitje, dans la région de Zagreb, un séminaire sur les pratiques efficaces de mise en œuvre de la résolution 1540 du Conseil de sécurité auquel ont participé 30 personnes, dont des représentants des États membres du Centre régional, du Comité 1540, de l'ONUDC, de l'AIEA, de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) et de l'OSCE.

90. Une formation policière assurée dans le cadre de l'International Criminal Investigative Training Assistance Program (ICITAP) par des conférenciers de l'Université Northwestern s'est ouverte le 18 août 2014 à Pristina (Kosovo,

conformément à la résolution 1244 du Conseil de sécurité). Ce stage de 10 semaines destiné aux agents et aux cadres des services de police a été organisé à l'Académie du Kosovo pour la sécurité publique, et 42 responsables policiers kosovars ou d'autres pays de la région y ont assisté.

91. L'ONUDC a participé à la réunion annuelle du Forum stratégique de Bled qui s'est tenue dans la ville du même nom (Slovénie) les 1^{er} et 2 septembre 2014.

92. Du 23 au 25 septembre 2014, le Centre de détection et de répression en Europe du Sud-Est a tenu à Sarajevo un atelier sur la lutte contre le trafic de drogues au cours duquel 65 experts venus des États membres du Centre et des États-Unis ont abordé la question des enquêtes aux fins de confiscation et celle du blanchiment d'argent lié au trafic de drogues.

93. L'ONUDC a participé à la première réunion régionale du réseau d'experts des armes à feu d'Europe du Sud-Est qui s'est tenue les 23 et 24 septembre 2014 à Durres (Albanie).

94. Les 8 et 9 octobre 2014 à Ohrid (ex-République yougoslave de Macédoine), une table ronde d'experts de la détection et de la répression en matière de drogues a été organisée par l'OSCE, le Ministère de l'intérieur et l'ONUDC; elle a porté plus particulièrement sur la qualité des enquêtes et de la prévention relatives à la criminalité liée aux drogues, ainsi que sur la prise en compte des analyses criminalistiques.

95. Une conférence régionale sur la sécurité des frontières s'est tenue du 3 au 6 novembre 2014 à Pristina (Kosovo, conformément à la résolution 1244 du Conseil de sécurité). Elle était organisée par la police des frontières et les douanes kosovares et par le Programme de contrôle des exportations et de sécurité des frontières des États-Unis.

96. Une conférence sur la lutte contre la criminalité organisée et les menaces transnationales a été organisée par l'OSCE et la Police kosovare le 18 novembre 2014 à Pristina (Kosovo, conformément à la résolution 1244 du Conseil de sécurité), à l'intention des agents des services de détection et de répression, des représentants des pouvoirs publics et des universitaires des Balkans occidentaux, de Turquie et de plusieurs pays de l'Union européenne.

97. Les 11 et 12 février 2014 et du 4 au 6 mars 2015 se sont tenues à Belgrade, dans le cadre du programme de sécurité des frontières du Centre pour le contrôle démocratique des forces armées, des réunions sur la facilitation de mesures communes et coordonnées dans les Balkans occidentaux. Les pays signataires de la Convention de coopération policière pour l'Europe du Sud-Est y ont participé, et sont convenus de plans annuels d'opérations communes et coordonnées en 2014 et 2015.

98. Le 11 novembre 2014, une conférence régionale sur les réformes policières au sein du système de justice pénale et sur leur application a été organisée par l'OSCE et le Ministère macédonien de l'intérieur à Skopje. Des représentants des services de police de tous les pays de la région ont participé aux six sessions de travail lors desquelles ont été abordés tous les aspects de la réforme policière dans le cadre du système de justice pénale.

99. Le 2 décembre 2014, le Ministère italien de l'intérieur a tenu à Rome une conférence ministérielle sur l'instrument d'aide de préadhésion (IAP) de 2013 pour les Balkans occidentaux. La conférence a principalement porté sur les résultats attendus du projet qui devait être mis en œuvre au cours des trois années suivantes en matière de prévention et de répression de la criminalité transnationale et de la corruption ayant des incidences transfrontalières, afin de renforcer la détection et la répression aux niveaux stratégique et opérationnel.

100. Les chefs des autorités douanières serbes, croates, bosniennes et monténégrines se sont rencontrés le 9 décembre 2014 à Belgrade pour discuter de la coopération transfrontalière et des moyens de l'améliorer afin de lutter contre le commerce illicite des groupes criminels organisés. Les autorités douanières croates ont proposé à leurs homologues de la région de les aider à préparer l'harmonisation des réglementations nationales avec celles de l'Union européenne au cours de la période de préadhésion.

B. Europe orientale

101. En septembre 2013, dans le cadre du projet de l'Union européenne intitulé "Route de l'héroïne", les Ministres moldove et géorgien de l'intérieur ont organisé une réunion de représentants de l'Ukraine, de la Turquie, de l'Azerbaïdjan, de l'Angleterre, de la France, de l'Allemagne, d'Europol, de l'EUBAM, du Centre régional d'information et de coordination d'Asie centrale, de l'ODED-GUAM, de l'Agence de lutte contre la grande criminalité organisée et de la Drug Enforcement Administration des États-Unis, qui y ont discuté des questions de coopération régionale et transrégionale entre organismes de détection et de répression dans les domaines de la lutte contre le trafic de drogues, de l'échange d'informations opérationnelles, de la mise en place de réseaux de communication, des méthodes d'enquêtes, des itinéraires du trafic de drogues ainsi que des questions de coopération internationale à cet égard¹⁹.

102. Les 16 et 17 décembre 2013, une session du sous-groupe de travail sur la lutte contre la distribution illicite de drogues s'est tenue au Secrétariat de l'ODED-GUAM à Kiev. Les représentants concernés des services de détection et de répression géorgiens, azerbaïdjanais, moldoves et ukrainiens, ainsi que les représentants de l'ONUDC en Ukraine, y ont participé²⁰.

103. Une conférence ministérielle sur la lutte contre les drogues illicites s'est tenue en mai 2014 à Moscou dans le cadre de la présidence russe du G-8. Elle a été précédée de trois réunions d'experts sur la réduction de l'offre de drogues grâce à la coopération policière; le développement alternatif dans les régions de production de drogues; et la réduction de la demande de drogues parmi les jeunes grâce à la réadaptation et à la réinsertion sociale. L'ONUDC a participé à ces trois réunions, au cours desquelles les participants ont souligné que des efforts supplémentaires seraient consacrés à la coopération régionale et mondiale. La conférence a adopté une déclaration et des recommandations.

¹⁹ Rapport régional du Mini-Groupe de Dublin sur l'Europe orientale et le Caucase, Bruxelles, 17 décembre 2014: <http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-16958-2014-INIT/en/pdf>.

²⁰ <http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-16958-2014-INIT/en/pdf>.